

## GARANTIE DE LA TONDEUSE BOBCAT®

Bobcat Company garantit à ses concessionnaires autorisés et aux concessionnaires autorisés de Bobcat Equipment Ltd., qui à leur tour garantissent au propriétaire, que chaque tondeuse neuve Bobcat sera exempt de défauts avérés de matériau et de fabrication pour la période de garantie applicable.\*

Au cours de la période de garantie, le concessionnaire Bobcat autorisé réparera ou remplacera, au choix de Bobcat Company, sans frais de pièces et de main-d'œuvre, toute pièce du produit Bobcat, sauf spécification contraire ci-incluse, qui fait défaut à cause de défauts de matériau ou de fabrication. Le propriétaire avertira promptement, par écrit, le concessionnaire Bobcat autorisé du défaut et accordera une période de temps raisonnable pour effectuer la réparation ou le remplacement. Bobcat Company peut, à son choix, exiger que les pièces défectueuses soient retournées à l'usine. Le temps de déplacement des mécaniciens et le transport du produit Bobcat vers le concessionnaire Bobcat agréé pour les travaux sous garantie sont à la charge du propriétaire. Les recours prévus dans la présente garantie sont exclusifs.

### ÉLÉMENTS NON COUVERTS

La présente garantie restreinte ne couvre pas les tondeuses, pièces ou accessoires Bobcat faisant l'objet d'un mauvais usage, d'abus, de négligence, de manque d'entretien ou d'un accident, ou dont l'utilisation ou l'entretien n'est pas conforme aux instructions du manuel d'utilisation et d'entretien. Cela inclut, sans s'y limiter, (i) l'usure normale du pont ou du déflecteur, dont les détériorations provoquées par le sable ou d'autres matériaux abrasifs; et (ii) les pièces ou les équipements qui ont été altérés ou modifiés de manière à nuire à leur fonctionnement, leurs performances ou leur durabilité, ou qui ont été altérés ou modifiés d'une manière non approuvée par Bobcat Company. En outre, la présente garantie ne couvre pas les réparations résultant de l'usure normale, de l'absence de protection adéquate lors du rangement ou de l'entretien normal des pièces et les réparations, y compris sans s'y limiter, le nettoyage de routine, le réglage ou le remplacement des filtres, des bougies d'allumage, des carburateurs, du système d'allumage, des ampoules électriques, des fusibles, du lanceur de démarreur ou autres courroies d'entraînement, freins, garnitures de disques d'embrayage ou balais de démarreurs, ou de l'utilisation de pièces, fournitures ou accessoires, y compris, mais sans s'y limiter, l'essence, l'huile ou les lubrifiants qui, de l'avis raisonnable de Bobcat Company, sont incompatibles avec le produit ou nuisent à son fonctionnement, sa performance ou sa durabilité, ou ne correspondent pas à ceux recommandés dans le manuel d'utilisation et d'entretien ou les instructions d'utilisation fournies par Bobcat Company.

### CONDITIONS DE LA GARANTIE

- Les pièces de rechange et accessoires sans numéro de série sont couverts par une garantie d'une durée de 180 JOURS et ce, à compter de la date d'achat.
- Les accessoires ayant reçu un numéro de série sont couverts par une garantie d'une durée de DEUX JOURS et ce, à compter de la date d'achat.
- Bobcat Company n'offre aucune garantie concernant le moteur et ses pièces de rechange. Consultez le manuel d'utilisation du moteur pour le moteur fourni avec votre produit ou demandez à un concessionnaire autorisé les conditions générales de ces garanties.
- Politique relative à la batterie :
  - **Unités en cours d'utilisation** : la garantie consistera en une couverture uniforme de 50 \$ sur une durée de 12 mois.
  - **Nouvelle unité** : Lorsqu'il s'avère que la charge de la batterie est insuffisante lors de l'installation d'une unité se trouvant dans une caisse, la garantie couvre une batterie de rechange AGM 4171099.

Tableau 1 \* Limite de validité de la garantie

Produit Bobcat	Limite de validité de garantie
ZS4000	36 mois ou 2000 heures. Selon la première éventualité.
ZT2000	36 mois ou 500 heures. Selon la première éventualité.
ZT3000	36 mois ou 1000 heures. Selon la première éventualité.
ZT3500	36 mois ou 1000 heures. Selon la première éventualité.
ZT6000	36 mois ou 2000 heures. Selon la première éventualité.
ZT6100	36 mois ou 2000 heures. Selon la première éventualité.

---

<b>Produit Bobcat</b>	<b>Limite de validité de garantie</b>
ZT7000	36 mois ou 2000 heures. Selon la première éventualité.
WB700	36 mois ou 2000 heures. Selon la première éventualité.

### **LIMITATION DE GARANTIES TACITES ET D'AUTRES RECOURS**

Dans la mesure permise par la loi, ni Bobcat Company ni toute autre société affiliée n'offre de garantie, ni ne fait de déclaration ou promesse relative à la qualité, la performance ou l'absence de défaut de la tondeuse, la pièce ou l'accessoire Bobcat couvert par la présente garantie restreinte.

**LE CONCESSIONNAIRE AGRÉÉ N'OFFRE AUCUNE GARANTIE ET N'EST PAS AUTORISÉ À FAIRE UNE DÉCLARATION, UNE PROMESSE, OU OFFRIR UNE GARANTIE AU NOM DE BOBCAT COMPANY, OU À MODIFIER LES CONDITIONS ET LIMITATIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE RESTREINTE DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT.**

**CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET SE SUBSTITUE À TOUTES AUTRES GARANTIES ET CONDITIONS, À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE DE TITRE. BOBCAT COMPANY DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE ET CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. EN AUCUN CAS, BOBCAT COMPANY OU LE CONCESSIONNAIRE BOBCAT AUTORISÉ NE SERA TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, ACCESSOIRE, INDIRECT OU CONSÉCUTIF, Y COMPRIS, MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE, LA PERTE OU L'INTERRUPTION D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS OU LA PERTE D'UTILISATION DE L'ENGIN, QUE CE SOIT PAR CONTRAT, GARANTIE, TORT, NÉGLIGENCE, RESPONSABILITÉ STRICTE, STATUT OU AUTREMENT, MÊME SI BOBCAT COMPANY OU LE CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE BOBCAT COMPANY ET DU CONCESSIONNAIRE AGRÉÉ À L'ÉGARD DU PRODUIT ET DES SERVICES FOURNIS EN VERTU DES PRÉSENTES NE SAURAIT DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT SUR LEQUEL LA RESPONSABILITÉ EST FONDÉE.**

### **OBTENTION DES RÉPARATIONS PRÉVUES PAR LA GARANTIE**

Pour faire une réclamation au titre de la garantie, rappez la tondeuse ou l'accessoire Bobcat à un concessionnaire agréé pendant la période de validité de garantie. Une preuve d'achat étayant la réclamation au titre de la garantie sera demandée. Tout sabotage de l'horomètre annule la présente garantie. La présente garantie n'est valide que pour les tondeuses, pièces et accessoires Bobcat répertoriés dans les présentes.

7470135frCA (1-22)

